

JULIE P.

**Responsable de rédaction
LexisNexis (Paris)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

- Encadrement d'une équipe de 7 personnes (éditeurs et secrétaires d'édition) : animation de l'équipe, suivi des produits gérés par l'équipe (encyclopédies, revues, etc.), des budgets de droits d'auteur, des directeurs de collection ;
- Rédactrice en chef de la revue Contrats et marchés publics : définition du plan de publication, veille et écriture de brèves d'actualité, recrutement d'auteurs, gestion des budgets de droits d'auteur ;
- Participation à des colloques, conférences, tables-rondes en lien avec l'actualité de ma rédaction (Droit public, Europe et International) ;
- Développement de nouveaux produits : LexisMaroc (plateforme Internet dédiée au droit des affaires au Maroc), LexisProcédures (application permettant le calcul des échéances de procédure).

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après ma licence, j'ai obtenu une maîtrise, puis un DEA, puis un Doctorat de droit privé, le tout au sein de l'UPPA. J'ai enseigné pendant toute la durée de mon doctorat en qualité de Moniteur puis ATER. Après la soutenance de ma thèse, j'ai intégré l'école des avocats du barreau de Versailles. Durant ma période de formation, j'ai effectué un stage de 6 mois chez Total, puis 6 mois dans un cabinet d'avocats. Après l'obtention de mon CAPA, je suis partie vivre à Londres où j'ai poursuivi une activité d'enseignement dans une université anglaise, ainsi que mon activité d'avocate. J'ai également débuté une collaboration avec LexisNexis en tant qu'auteur. Et c'est dans ce cadre que j'ai été recrutée par LexisNexis à mon retour en France en 2011. Depuis, j'ai occupé différents postes et gravi quelques échelons. Je suis désormais responsable de rédaction.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence était le passage obligé dans la poursuite de mes études de droit. Ce fut également l'année où j'ai dû opter pour le droit privé plutôt que le droit public. Ce choix ne m'a toutefois pas empêché, une douzaine d'année plus tard, de prendre la responsabilité d'une rédaction spécialisée en droit public.